Detail Actualité

29 novembre 2015 - 20 : 28

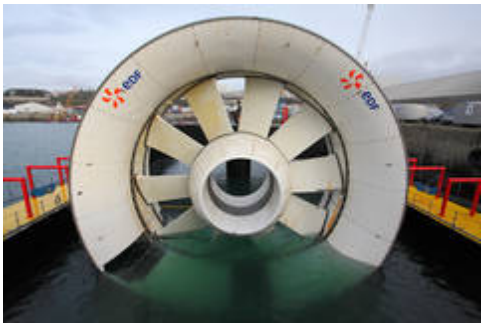

27/11/2012

France Energies Marines en action au Technopôle Brest-Iroise

Développement / Rayonnement

Créé en mars dernier suite à l'appel à projets « Instituts d'Excellence sur les Energies Décarbonées », lancé dans le cadre du programme des Investissements d'Avenir de l'Etat, France Energies Marines est maintenant opérationnel au Technopôle Brest Iroise.

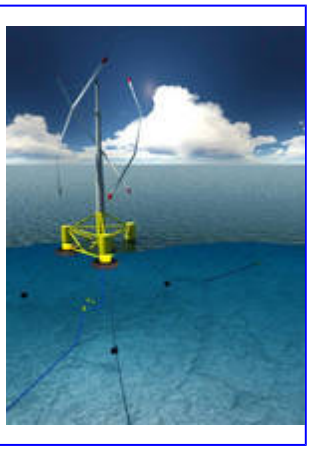

Les énergies marines renouvelables représentent en enjeu majeur pour les pouvoirs publics engagés dans des programmes de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Elles permettront aussi de conquérir une place croissante dans la composition du bouquet énergétique français (dominé par les énergies carbonées et le nucléaire aujourd'hui). De plus, les technologies existantes et à développer dans les domaines des EMR* sont très prometteuses en termes de croissance, d 'emploi, et de parts de marché pour les entreprises françaises.

Dans le cadre des programmes d'investissements d'avenir, l'Etat a souhaité créer un institut des énergies décarbonnées : France Energies Marines, dont le siège est à Brest. Son but : accélérer le développement des EMR en mettant autour de la table des grands groupes industriels (Alstom, Areva, Veolia, DCNS…), des PME-PMI, des organismes de recherche (CNRS, Ifremer…), des établissements d'enseignement supérieur (UBO, Ensta Bretagne, Ecole Navale…), des collectivités locales… Aujourd'hui, une soixantaine de structures composent France Energies Marines, présidé par un industriel, EDF. A terme, 70 chercheurs, ingénieurs et techniciens composeront le staff de FEM à Brest (site principal), à Toulon et Nantes, et sur les sites d'essais en mer : au large de Paimpol-Bréhat, dans le Golfe de Fos, à Bordeaux, au Croisic… où seront réalisés les tests des technologies en devenir pour les EMR. A charge ensuite aux industriels de les mettre en oeuvre et de produire de l'énergie renouvelable.

Le travail de cet institut de recherche doit permettre le développement de l’exploitation du potentiel énergétique que représentent les énergies marines et ainsi contribuer à atteindre l’engagement français de 23% d’énergies renouvelables à l’horizon 2020 dans la consommation finale d’énergie (contre 12,8% en 2012).

*On distingue quatre grands types d’énergies marines renouvelables : l’éolien en mer (offshore et posé), l ’hydrolien (récupération de l’énergie des courants), le houlomoteur (récupération de l’énergie des vagues) et l’énergie thermique des mers.

En savoir +

www.france-energies-marines.org